

# DIPLÔME UNIVERSITAIRE *PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE & DES NOUVELLES TECHNOLOGIES (à distance)*



## DIRECTEUR DE LA FORMATION :

**Thibault GISCLARD,**  
Maître de conférences, Université de Lille

## OBJECTIFS :

Le DU de Propriété industrielle et des nouvelles technologies fournit une formation approfondie dans l'ensemble des domaines du droit de la propriété industrielle, principalement axée sur le droit français et européen, et présentant une ouverture sur les droits applicables dans d'autres pays du monde.

Sont ainsi abordés le droit des brevets, le droit des dessins et modèles et le droit des marques, mais également les règles spécifiques applicables aux créations informatiques ainsi que dans le domaine des biotechnologies, du végétal, et des médicaments.

## PUBLIC :

- Avocats et juristes d'entreprise souhaitant se spécialiser en droit de la propriété industrielle
- Ingénieurs, chercheurs, salariés ou consultants en marketing ou dans le domaine de la re-cherche et du développement souhaitant acquérir les connaissances fondamentales en droit de la propriété industrielle.
- Étudiants en droit souhaitant compléter leur formation en droit de la propriété industrielle
- Étudiants en médecine, pharmacie, sciences de la matière, sciences de la vie, en écoles d'ingénieurs, ou en écoles de commerce souhaitant acquérir des connaissances en droit de la propriété industrielle

## FORMATION OUVERTE EN :

- Formation Initiale (FI)
- Formation Continue (FC)

## COMPÉTENCES :

Le DU de Propriété industrielle et des nouvelles technologies offre une formation théorique et pratique qui permet d'acquérir les connaissances et les méthodes nécessaires pour établir, conserver, exploiter et défendre les droits de propriété industrielle.

Ce DU forme les praticiens du droit qui veulent se spécialiser dans le domaine de la propriété industrielle, ainsi que les ingénieurs, chercheurs, designers et cadres commerciaux des entreprises innovantes qui souhaitent maîtriser les aspects juridiques des signes distinctifs ou des inventions.



**Université  
de Lille**

**Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales**  
– 1, place Déliot – CS 10629 – 59024 Lille Cedex – France  
Tél : +33(0)3 20 90 74 00

# DIPLÔME UNIVERSITAIRE *PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE & DES NOUVELLES TECHNOLOGIES (à distance)*

## CONDITIONS D'ACCÈS :

- Recrutement sur dossier de candidature.
- Être titulaire d'un M2 ou diplôme équivalent pour les formations non juridiques.

## ORGANISATION:

Le DU se déroule sur un an, soit 120 heures de cours.

La formation se déroule en distanciel (support de cours via Moodle) de novembre à juin.

L'absence de validation du sujet de mémoire par un membre de l'équipe enseignante du DUPI à la date du 1<sup>er</sup> février 12h00 entraîne l'exclusion de la formation.

Le DU n'offre pas la possibilité d'effectuer un stage.

## CONDITIONS D'EXAMENS :

Les examens ont lieu de juin à septembre.

Les examens comportent trois groupes d'épreuves terminales :

- **L'écrit de sous-admissibilité** d'une durée de 3h (coefficient 3) consiste en un sujet parmi deux au choix portant sur une des trois matières suivantes : droit des brevets (UE 2 et 3), droit des dessins et modèles (UE 7), et droit des marques (UE 6). Le candidat est déclaré sous-admissible s'il a obtenu une note au moins égale à 10/20.

- **Les oraux-écrits d'admissibilité** d'une heure chacun sont au nombre de trois : les deux autres matières (chacune avec coefficient 1) susceptibles de faire l'objet de l'écrit de sous-admissibilité qui n'ont pas été choisies par l'étudiant pour la première épreuve (UE 2 et 3 (brevets), 6 (marques), 7 (dessins et modèles)), ainsi qu'une matière (coefficient 1) pouvant porter sur le droit des créations informatiques (UE 5), le droit des inventions biotechnologiques et pharmaceutiques (UE 4), ou le contentieux de la propriété intellectuelle (UE 8). Le candidat est déclaré admissible s'il a obtenu une note moyenne sur les trois épreuves orales au moins égale à 10/20.

- **L'admission** consiste dans une soutenance orale du mémoire devant un jury (UE 9 ; coefficient 3). Avec l'accord des membres du jury, cette soutenance pourra avoir lieu par visioconférence. Le sujet du mémoire devra avoir été défini par écrit au plus tard pour la fin du mois de janvier en accord avec une directrice ou un directeur de recherches membre de l'équipe enseignante du DU.

- Le candidat ayant validé les épreuves de sous-admissibilité et d'admissibilité et ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 au mémoire obtient le Diplôme Universitaire Propriété industrielle et des nouvelles technologies.

Une session de rattrapage est prévue pour les candidats n'ayant pas validé l'ensemble des groupes d'épreuves.

(Règlement des études disponible auprès du service Formations Tout au Long de la Vie).

## PROGRAMMES DES ENSEIGNEMENTS :

- Introduction générale au droit de la propriété intellectuelle (10h)
- Brevets : brevetabilité et titularité (15h) ;
- Brevets : délivrance et annulation (10h)
- Inventions biotechnologiques et pharmaceutiques (20h)
- Créations informatiques (10h)
- Droit des marques (25h)
- Droit des dessins et modèles (20h)
- Contentieux de la propriété industrielle (10h)



# DIPLÔME UNIVERSITAIRE *PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE & DES NOUVELLES TECHNOLOGIES (à distance)*

## INFORMATIONS PRATIQUES :

### → *Pour candidater en ligne :*

Du 10 juin au 10 juillet 2025.  
Du 21 août au 05 octobre 2025.

➤ <https://www.univ-lille.fr/etudes/candidater/>

Puis « Candidater dans une formation hors LMD ».

Plus d'informations à télécharger sur la page du DU :

- <https://www.univ-lille.fr/formations>
- <https://droit.univ-lille.fr/formations/catalogue-des-formations>

### → *Coût de la formation :*

Étudiants déjà inscrits sous le statut de la formation initiale (FI) : 900€

Autres publics : 2 700€

Le nombre de places est limité.

**Aucun remboursement n'est autorisé après le début des enseignements.**

### → *Calendrier :*

Enseignements dispensés en e-learning via un espace Moodle de novembre à Juin.

Examens à partir de juin.

2<sup>nd</sup>e session d'examens en septembre.

### → *Lieu de la formation :*

Faculté des sciences juridiques politiques et sociales, 1 place Déliot, 59000 Lille

### → *Contact :*

Département FTLV (Formations Tout au Long de la Vie)  
Bureau A3.07 Faculté des sciences juridiques politiques et sociales  
1, place Déliot – CS 10629 - 59000 Lille  
Tél. +33 (0)3 20 90 74 62  
[du-fsjps@univ-lille.fr](mailto:du-fsjps@univ-lille.fr)

